

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers-d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date convocation : 06/02/ 2024

019-211917604-20240213-DEL_2024_06-DE

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2024

PRESENTS :

Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Fabienne AGNOUX,

Messieurs Gérard BRETTE, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Claude TALBERT, Georges CARAMINOT, Laurent GOURDOUX, Stéphanie MAGNE, Marie-Claude AVELINO, Audrey PAREL.

PROCURATIONS :

Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Audrey PAREL donne procuration à Gérard BRETTE.

Délibération n° 2024-06

Portant sur la désignation d'un Commissaire Enquêteur

Vu la délibération en date du 21 décembre 2023, autorisant M. le Maire à lancer l'enquête publique concernant l'aliénation des chemins ruraux au lieu-dit « la Croix du Bourg » et au lieu-dit « Les Abeurades »,

M. le Maire propose à l'assemblée de désigner Mme Karine, Antoinette, Eugénie MONTINTIN, ingénieur conseil, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Limoges comme Commissaire Enquêteur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à désigner Mme Karine, Antoinette, Eugénie MONTINTIN, ingénieur conseil, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Limoges comme Commissaire Enquêteur.

Membres : 14

Présents : 8

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance,
Fabienne AGNOUX

